

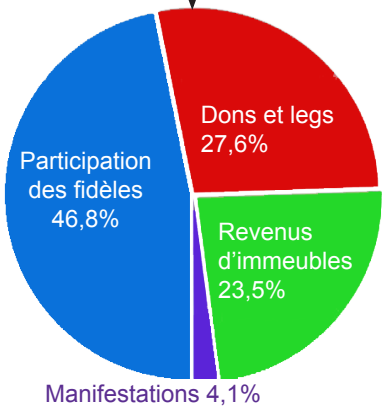


Les finances de la paroisse pour 2021

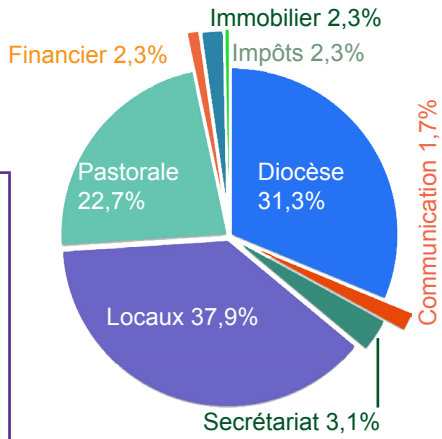
... et les dépenses

Les recettes

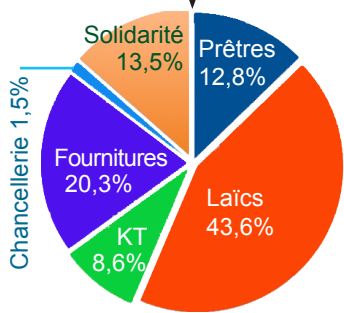
Participation des fidèles		81800 €
Quêtes ordinaires	51100 €	
Casuels	25900 €	
Dons ordinaires	2500 €	
Troncs/cierges	2300 €	
Dons et legs		48200 €
Revenus d'immeubles		41000 €
Manifestations paroissiales		3500 €
Produits divers		100 €
Total recettes		174600 €



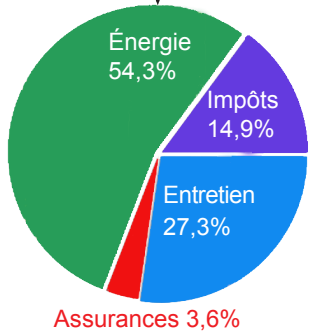
Contribution Diocèse	36600 €
Communication	2000 €
Secrétariat	3600 €
Coût des locaux	44400 €
Pastorale	26600 €
Travaux immobiliers	2300 €
Impôts et taxes	400 €
Frais financiers	1200 €
Total dépenses	117100 €



Pastorale	26600 €
Aides aux prêtres	3400 €
Laïcs	11600 €
Catéchèse	2300 €
Fournitures églises	5400 €
Frais Chancellerie	300 €
Solidarité	3600 €



Entretien immeubles	44400 €
Entretien ordinaire	12100 €
Assurances	1600 €
Énergie	24100 €
Impôts/Taxes	6600 €



Recettes	174600 €	Dépenses	117100 €	Excédent	57500 €
-----------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------	----------------

Les arrêtés de compte de 2021 de la Paroisse, montrent la nouvelle façon de comptabiliser la participation des fidèles. La Paroisse encaisse la totalité des quêtes et casuels, et reverse au Diocèse une contribution de 35 % de celles-ci, y compris les revenus locatifs après une abatement de 40%. d'où des différences importantes sur certains comptes par rapport à 2020. Les charges d'énergie de 2021 reviennent dans les normes par rapport à 2019, mais la situation de 2022 n'augure pas de bonnes nouvelles et les augmentations en cours et à venir vont nous obliger à faire des économies, des mesures ciblées devront être mises en place au début du prochain hiver. La Paroisse est habilitée à percevoir des legs, en 2021 elle a bénéficié d'un legs d'une paroissienne de 44.000 €, il sera utilisé pour financer l'aménagement du secrétariat. Hors legs le résultat 2021 ressort avec un excédent de 13.500 €.